



Culture SNMD

musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 26 novembre 2015

Absences

L'impressionnisme autour de 1880
Impressionism around 1880 | El Impresionismo en torno a 1880

Projet " d'ouverture du 7^e jour " (de fermeture)

NOUVEAU

**Compte rendu
du Comité technique M'OO
du 19 novembre 2015,
auquel nous n'avons pas participé**

Défection

La CGT-M'OO a boycotté la 1^e convocation le 5 novembre de ce Comité technique, et s'en est expliquée le jour même (cf. « Pourquoi la CGT boycotte le CT ? »).

C'est pour les mêmes raisons que nous avons décidé, le 12 novembre, de boycotter également la 2nde convocation du 19 novembre ; nous n'avons reçu de la direction aucun coup de fil, aucun courriel, aucun complément de documentation entre ces deux dates. L'absence de dialogue est totale.

Le règlement prévoit que la seconde fois, la séance peut se tenir sans quorum, et c'est donc ce qui s'est passé. La CFTC-FIP ayant également boycotté la séance, le comité technique s'est déroulé et a délibéré en présence de 3 représentants du personnel titulaires sur 10.

Notre compte rendu n'est donc pas celui des débats, auxquels nous n'avons pas pris part, mais celui du dossier documentaire.

Emplois et effectifs 2016 (GPEEC) - pour avis

On se demande pourquoi ce point n'est pas, comme les années précédentes, inclus dans la rubrique RH.

Les emplois sous plafond augmentent de 20 temps plein, en raison de la « création » de postes fléchés pour l'ouverture du 7^e jour au musée d'Orsay (le lundi, actuel jour de fermeture).

Les emplois sous plafond seront donc au nombre de 675.

Comme les années précédentes, une différence existe entre les tableaux

du CT M'O et les tableaux de la LFI (loi de finances initiale), décisifs car votés récemment par le Parlement :

Dossier CT musée Orsay	LFI PAP Culture
469 emplois d'État MCC	467 emplois d'État MCC
206 emplois EPM'O	208 emplois EPM'O

D'où vient l'erreur, que Bercy et Valois dénombrent 2 titulaires d'État en moins, et 2 contractuels d'établissement en plus ?

La direction M'O signale 4 transferts « Sauvadet » de contractuels cat. B (M'O T3) titularisés et transférés MCC T2.

Or, la LFI n'en compte que 2 :

« Deux transferts d'emplois sont opérés au PLF du titre 3 (-2 ETPT) vers le titre 2 du ministère charge de la culture (+2 ETPT). Ils font suite à la titularisation d'agents contractuels dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, dite « Sauvadet ». Ces emplois bénéficient toujours à l'opérateur. »

La CGT-M'OO demande donc à la direction de signaler à ses tutelles l'erreur contenue dans le PLF Culture, et de la faire rectifier en LFI. En commençant par signaler l'erreur au Conseil d'administration M'O du 24 novembre, puisque la GPEEC présentée aux syndicats en CT est « sous réserve de l'approbation du projet de budget par le conseil d'administration. »



Une ouverture du 7^e jour « fléchée » en trompe-l'œil

Les 20 emplois fléchés « ouverture du 7^e jour », budgétés en 2016, se répartissent en :

- 14 emplois ETP de titulaires MCC T2 :
 - 8 en surveillance des salles (DAS)
(4 équipe AB, 4 équipe CD)
 - 3 aux vestiaires du public (DAS)
 - 2 chargés d'accueil-information (DPV)
 - 1 agent de réservations de groupes (DPV)
- 6 emplois ETP de contractuels EPMO T3
 - 1 chargé de dévpt des publics spécifiques (DPV)
 - 1 ETP saisonnier pour des remplacements (DAS)
 - 1 ETP ateliers pédagogiques (SCA)
 - 1 ETP visites scolaires (SCA)
 - 1 ETP projets multimédia éducatifs (SCA)
 - 1 ETP coordonnateur-planificateur (AG)

Pour la **CGT-M'OO**, ces 20 postes - dont pour bon nombre les fiches de postes ne sont pas communiquées, ni les avis de vacance de postes publiés ! - ne font que saturer le plafond existant en 2015, en commençant à pourvoir enfin les postes vacants depuis 2013 et 2014.

Ex : 8 postes en surveillance des salles correspond exactement à l'AVP publié le 24/11/**2014** :

« Intitulé : AASM - 8 postes d'agent d'accueil et de surveillance »

Un AVP resté « infructueux » et republié le 28/04/2015 puis en 3^e publication le 12/09/2015.

Ces 8 ETP ne sont déjà plus que 7,4 en prévisionnel 2016...

Plusieurs de ces « créations » d'emplois ne remplacent même pas dans les secteurs concernés les départs intervenus courant 2015.

D'autres correspondent à des agents déjà présents dans l'établissement ; d'autres ne sont pas des temps pleins ; d'autres donnent lieu à des suppressions de postes (ex : à l'**Orangerie**) !!

De tels recrutements discrétionnaires d'agents contractuels déroge à la circulaire Fleur Pellerin du 27/07/2015 sur la gestion des emplois contractuels et contrevient à la circulaire SG MCC du 04/08/2015 sur les modalités de diffusion des AVP.

Plusieurs des postes « créés » sur le T3 (contractuels d'établissement) sont fléchés sur des missions non pourvues suite à des départs non remplacés de titulaires.

Nous désapprouvons la mention dans le dossier GPEEC du CT M'O :

« Un départ à la retraite va impliquer son remplacement par un agent contractuel sur le T3, compte tenu de la spécificité du besoin et de l'**absence** très probable de candidature d'un agent titulaire ayant les compétences nécessaires. »

Ce perpétuel discours anti-fonctionnaires depuis six ans au musée d'Orsay est insupportable. Il est aujourd'hui instrumentalisé par la mesure « d'ouverture du 7^e jour ».

lundi
9
nov.
2015



La direction M'O affirme (oralement aux équipes) que les emplois fléchés « ouverture du 7^e jour » sont presque tous déjà arrivés dans l'établissement.

Signalons l'**absence** de toute communication interne RH sur les arrivées/départs de collègues depuis... six mois !

Les 3 arrivées d'agents de surveillance en salles début novembre 2015 (2 en AB, 1 en CD) correspondent exactement aux 3 départs du 2nd semestre.

Compte tenu des départs déjà prévus, des souhaits de mobilité et des besoins des services, ces 20 emplois « fléchés » - dont on vient de voir que ce ne sont pas réellement des créations - vont fondre comme neige au soleil sur les besoins requis pour « l'ouverture du 7^e jour » (besoins définis unilatéralement sans concertation).

Ventilation des emplois dans les services

Rappelons qu'il s'agit d'autorisations d'emplois mais rien ne garantit que les emplois seront tous pourvus. C'est un maximum, qui ne sera pas forcément atteint, compte tenu de l'**absence** d'agents (turn-over élevé et recrutements « infructueux »...) sur un certain nombre de postes.

Ex : Conseiller de prévention Orsay + assistant de prévention **Orangerie**.

Postes supprimés :

- 1 titulaire à la **logistique**
- 1 titulaire **infirmière**
- 1 contractuel **DAF** service financier
- 1 contractuel **responsable des acquisitions**
- 1,8 ETP **Orangerie**, dont :
 - 0,6 ETP titulaire réservations
 - 0,6 ETP contractuel information

0,5 ETP saisonnier régie recettes

Postes ajoutés :

11,4 au **DAS** :

3 titulaires aux vestiaires du public (DAS)

7,4 titulaires en surveillance des salles (DAS)

0,5 ETP contractuel occasionnel (DAS)

0,5 ETP emploi mécné hors plafond, en surveillance expo (DAS)

7,8 au **DPV** (public vente) :

2 chargés d'accueil-information titulaires

2 agents de réservation des groupes titulaires

1 titulaire T3 billetterie-contrôle

1 ETP contractuel occasionnel billetterie

1 ETP contractuel occasionnel régie recettes

1 contractuel secteur promotion

1 au **DMT** (muséographie travaux) : contractuel permanent T3

3 au **SCA** (culturel-auditorium) :

2 contractuels permanents secteur éducatif

1 contractuel permanent auditorium programmation

1 titulaire **docum.** conservation

ETP titulaires T2 remplacés par des ETP contractuels T3 :

- 1 à l'Administration générale

- 1 au DPV vente publics



lundi
9
nov.
2015

Les autres services restent stables en répartition des ETP : présidence (1 poste vacant d'assistant), mécénat, expositions, agence comptable, communication, éditions, maintenance-sécurité, informatique.

Points Ressources humaines - pour information

Grille-repère des emplois contractuels

Mise à jour demandée par la **CGT-M'OO** qui, fin 2013, avait pointé des ambiguïtés sur les intitulés et positions dans la grille des emplois de « gestionnaire », « secrétaire », « secrétaire de direction », « assistant » et « assistant spécialisé » (chargé de mission) ou encore « responsable de secteur ».

Les intitulés de fonctions ont été harmonisés, ce qui a conduit, dans plusieurs secteurs, des gestionnaires et des secrétaires à être réévalués dans la catégorie immédiatement supérieure.

Les contractuels sur besoins permanents à temps incomplet (BPTI) sont intégrés à la grille. La **CGT-M'OO** attend encore et toujours la justification du besoin « à temps incomplet » et le détail des quotités horaires...

Suivi des emplois d'avenir

Sur un objectif cible de 20 emplois d'avenir, 16 jeunes ont été recrutés (8 en nov. 2013 + 8 en juin 2014), dont 4 ont aujourd'hui quitté le M'OO (1 à la demande de la hiérarchie + 5 à la demande des intéressés).

Plusieurs entrent dans leur dernière année de contrat, qui se termine en novembre 2016.

2 ont candidaté au recrutement direct ASM de nov. 2015.

La direction signale envisager de nouveaux recrutements (quand ? combien ?)

Suivi des apprentis

6 apprentis ont travaillé au M'OO en 2015 :

2 au mécénat avec fonctions d'« adjoints au chef du service » !

1 à la documentation de la conservation-documentation

1 au service informatique

1 au service des éditions

1 au DMT conducteur de travaux

En 2016, le M'OO aura 4 apprentis supplémentaires (hors plafond), ce qui porte à 10 le nombre d'apprentis. Leur affectation n'est pas précisée, ni les modalités de recrutement (dans d'autres ministères, les emplois d'apprentis sont publiés à la BIEP).



Lundi 9 novembre (jour de fermeture)

Service civique - pour information

On se demande pourquoi ce point n'est pas inclus dans la rubrique RH.

En mai 2015, un programme national de service civique « Citoyens de la culture » a été lancé par la ministre de la Culture et le ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports, prévoyant de réaliser 6000 missions dès 2015, et 10000 en 2016.

Le projet qui « retient le plus l'attention » de la direction M'OO est celui proposé par la Ville de Paris sur des missions de gestion des flux-orientation « des publics touristiques à l'extérieur de l'établissement ».

L'avantage est que « la Ville de Paris prend en charge la totalité de la gestion » des jeunes ; l'inconvénient réside dans les « points délicats à gérer : relation de collaboration et non de subordination ».

Le premier semestre 2016 devrait voir aboutir au M'OO la demande d'agrément et la « sélection » des jeunes volontaires. Rappelons qu'un objectif majeur est celui de la mixité sociale (25 % de jeunes issus des quartiers populaires de la politique de la Ville).

Enfin, la circulaire MCC du 2/7/2015 demandait « de transmettre au plus tard le 20/8/2015 le nombre de volontaires que les établissements publics prévoient d'accueillir d'ici fin 2015. »

Projet Plat'O - réservation des groupes - pour avis

Bien qu'intitulé « **réservation des groupes** », ce point Plat'O - qui est « une émanation du projet Delta-billetterie » - englobe aussi l'accueil-information, le standard téléphonique et concerne Orsay et l'Orangerie.

C'est une note d'intention à la façon M'OO, c'est-à-dire pleine de circonvolutions langagières...

Au départ, il s'agit de remplacer un logiciel de réservation obsolète : SYSREM, géré par la RMN-GP. Bien entendu, les objectifs visés sont « une meilleure lisibilité », « une meilleure satisfaction du public par une relation plus confortable », « faciliter l'accès du public », etc. Le tout sur la base d'un diagnostic « établi à partir des remontées des équipes des réservations des groupes et de l'accueil. »



Lundi 23 novembre (jour de fermeture)

Le projet a été lancé en décembre 2014 « par une note » : de qui ? à qui ?

L'intention est de :

- « simplifier le serveur téléphonique »
- « afficher les créneaux disponibles de visites de groupes sur Internet » : sur le site web du musée, ou sur le site d'un revendeur ? Qui gère les demandes par courriels ?
- « simplifier les conditions de paiement »

Comment ? Par le :

- développement d'un logiciel de substitution, compatible avec le logiciel Delta : quelle sera la visibilité de la RMN pour l'affectation et le remplacement des conférenciers ?

- « mise en place du paiement à l'avance », géré par les agents de réservations. Une mission nouvelle. Quels liens avec la Régie de recettes et l'Agence comptable ? Ce n'est pas précisé.

- « mutualisation des espaces de visite, des conférenciers et des effectifs regroupés »

- « création d'un plateau unique de réservation pour Orsay et l'Orangerie » : c'est-à-dire la suppression d'un poste à l'Orangerie, en contrepartie d'un poste « supplémentaire » fléché « ouverture du 7^e jour » au musée d'Orsay (voir plus haut le point GPEC).

« Un plan d'action sera produit » mais notre avis est requis dès à présent sur une note d'intention très floue et peu concrète.

Après présentation de cette « étape de lancement » au CT, « une présentation est à prévoir, selon avancement du projet, en CHSCT. »

Une fois de plus, il faut rappeler que la présentation en CHSCT doit précéder le CT car ce projet modifie les conditions de travail des équipes en modifiant leurs missions, recentrées sur de la vente et de l'encaissement. À moins que tout cela ne soit géré par des revendeurs, ce que le dossier ne précise pas.

Livret d'accueil des nouveaux agents - pour information

Depuis plus de six ans, la CGT-M'OO revendique qu'un livret d'accueil soit remis aux nouveaux agents arrivant à l'EPMO, comme c'était le cas auparavant, avec une remise à jour du livret et de ses renseignements pratiques.

La maquette du nouveau livret est versée au dossier, élaborée... sans aucune concertation avec les syndicats (qui s'en étonnera ?)

Très illustré de belles photos de chefs-d'œuvre, il est par contre très appauvri en contenu par rapport à la version précédente (1996).



Lundi 9 novembre (jour de fermeture)

Il y manque :

- les formalités à accomplir lors de l'arrivée
- les règles et impératifs de sécurité ; les consignes du plan de sécurité
- les éléments du salaire et détail d'un bulletin de paie
- les divers congés et autorisations d'absence
- les prestations sociales
- les organismes consultatifs : CAP et CCP (carrière) ; comité technique ; comité hygiène sécurité conditions de travail

- les syndicats ; l'exercice du droit syndical (heures mensuelles d'information...)

Enfin, si le téléphone des syndicats est bien mentionné, leur n° du bureau n'est pas précisé, contrairement à d'autres contacts utiles.

Jours fériés 2016 - pour information

Ce point est toujours pour avis depuis des années. Désormais, pour information seulement, en l'**absence** de consultation des syndicats, car ainsi en a décidé la direction.

La CGT-M'OO reste défavorable à l'ouverture du musée d'Orsay le 1^{er} janvier, pour de nombreuses raisons déjà développées l'an passé.

Encore une « expérimentation » temporaire dont la direction a dressé seule un bilan « très positif » l'amenant à rendre la mesure définitive (comme on le savait dès le départ, prends-nous pour des nouilles).

L'ouverture le 1^{er} janvier est assurée par des vacataires saisonniers (variable d'ajustement) car la clause - non écrite - est obligatoire lors de leur entretien de recrutement.

Calendrier de l'EPMO - pour information

La CGT-M'OO conteste le maintien du 1^{er} CA annuel pendant les congés scolaires d'hiver, zone Paris IdF. Date que conteste également plusieurs personnes qualifiées du CA.

Agenda social - pour avis

La CGT-M'OO conteste le maintien du 1^{er} CA annuel pendant les congés scolaires d'hiver zone Paris IdF, et du 3^e CT au lendemain de congés scolaires de Toussaint, comme en 2015.

Pendant de nombreuses années, le calendrier des instances a pu s'établir différemment et de façon plus satisfaisante. Depuis la mise en place en 2015 de « l'agenda social », la direction prétend ne pas pouvoir faire autrement ! Qui prend-elle pour des imbéciles ?

Si les syndicats acceptent de faire des avancées, nous sommes d'accord pour y répondre négativement.



**Dialogue social
Négociation
Concertation
Communication**

Répartition des points récurrents :

le programme plan de formation a toujours été présenté au 3^e CT de l'année N-1 (comme tous les plans/programmes, dont le budget est voté au 3^e CA).

Désormais, c'est reporté au 1^{er} CT de l'année N. Encore une belle avancée de l'agenda social ! Un agenda tout aux petits oignons pour la direction.

Responsabilité sociale des organisations - pour information

Il s'agit de la contribution volontaire des établissements au développement durable, social et environnemental. La stratégie de l'EPMO rassemble des points mis en œuvre ces dernières années et un plan d'action 2016-2020.

Volet sociétal

« Développer la fréquentation contribue pleinement au renforcement de la cohésion sociale. »

Journées développement durable (pour les personnels, le jour de fermeture)

Accueil des publics spécifiques :

- plan accessibilité handicap
- champ social
- partenariats éducation prioritaire
- service civique
- emplois d'avenir
- apprentis

Valeur sociale des marchés publics

Recyclage des matériaux scénographiques des expositions temporaires « dans la mesure du possible, compte tenu de la spécificité de certaines expositions. »

Médiation culturelle sur outils numériques (tablettes)

Volet social

Mieux accueillir les nouveaux arrivants : avec un livret d'accueil très allégé et des sessions post-recrutements raccourcies...

Augmenter le taux de recrutement de personnes en situation de handicap : la CGT-M'OO revendique depuis des années un taux de 6 % sur le T3 (contrats d'établissement EP MO) : il est actuellement de 2 % selon la DRH.

Promouvoir l'égalité hommes/femmes, y compris sur les rémunérations et promotions : une demande CGT-M'OO en CT 2014.

Promouvoir la qualité de vie au travail : on n'y retrouve pas les engagements à être vigilant sur la soutenabilité par les équipes du rythme et du volume du plan de charge « en surchauffe », à réduire les urgences dues à des changements intempestifs et des indécisions de validations, etc...

Volet environnemental

Maîtriser les consommations d'énergie

On n'y lit pas qu'interviennent parfois en zone muséographique des nacelles à moteur thermique à combustion d'essence.

Promouvoir les déplacements écoresponsables : le document « oublié » que, outre les « 4 véhicules utilitaires », le parc automobile M'OO est composé de 2 véhicules de tourisme dont 1 puissant monospace non hybride ; ainsi qu'un maxi-scooter 400 cc (en sus d'un scooter 125).

Préserver la biodiversité : deux ruches sur le toit du musée d'Orsay

Le plan d'action consiste à « maintenir, développer, augmenter, renforcer » tous ces points.

« Mettre en place un plan d'action de prévention des risques chimiques ».

La CGT-M'OO rappelle qu'au CHSCT du 3/10/2013, une méthodologie de plan de prévention listait des priorités :

« L'inventaire des produits chimiques, réalisé en 2008, nécessite d'être renouvelé pour permettre au médecin de prévention d'émettre des conseils avisés pour remplacer les CMR (cancérogène, mutagène, toxique). »

Depuis deux ans, le plan de prévention des risques chimiques demeure **absent**.



Lundi 9 novembre (jour de fermeture)

Planning de l'infirmierie - pour information

Le titre complet donné à ce point par la direction est :

« modalités d'organisation de la médecine de prévention suite à un départ à la retraite » !!!

Le deuxième poste d'infirmière, vacant, ne sera pas remplacé, car « ce n'est pas obligatoire ». L'obligation légale d'avoir deux infirmières est à partir du seuil de 1000 agents.

L'infirmierie restera donc désormais fermée durant les absences réglementaires de l'unique infirmière : pauses méridiennes, congés annuels, RTT, formations...

Il convient alors de s'adresser au SPSI.

Comme la hiérarchie le dit de temps à autres aux agents : « Vous êtes là pour bosser, pas pour tomber malades » ou encore « Il y a une pharmacie juste en face du musée » !

La santé au travail a de beaux jours devant elle.

Suivi du CT - pour information

À nos questions en séance, la direction botte en touche en disant très souvent qu'elle « s'engage à vérifier ces éléments et à apporter une réponse dans le cadre du suivi du CT. » Des réponses qui ne viennent jamais et brillent par leur **absence**.

PV du CT du 4/6/2015- pour avis